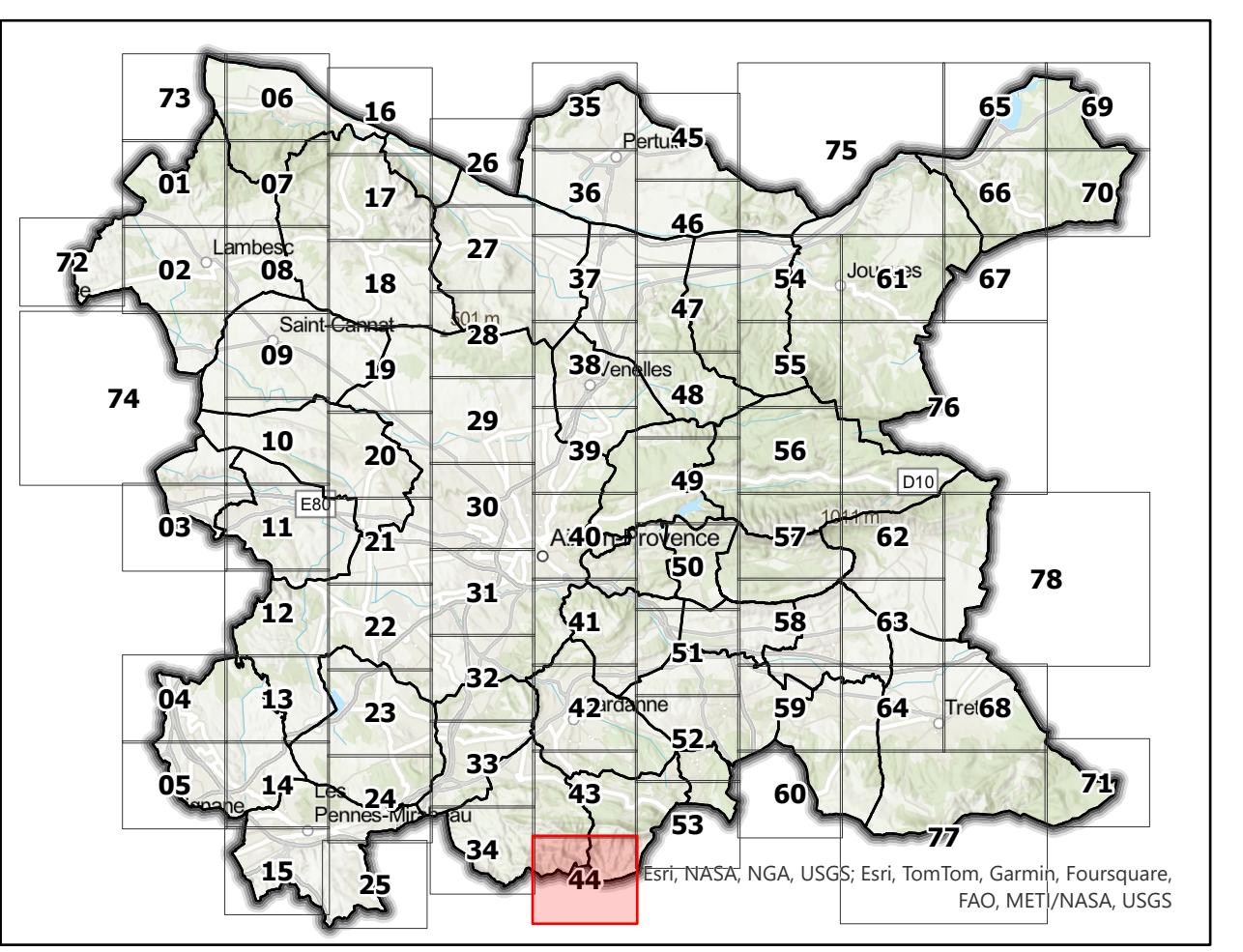


Règlement - Pièces graphiques

4.2-A Zonage - Planche 44



PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

1/5 000 format A0
Fond de plan : DGIFP cadastre
AIX MARSEILLE PROVENCE

URBANISME
 • Zone de bonne desserte (ZBD)
 • Périmètre d'offre suffisante de stationnement
 • Zone non edificandi

APPLICATION LOI LITTORAL
 • Bande des 100m
 • Espace proche du rivage

ORDONNEMENT, FORME URBAINE
 • Zone d'implantation
 • Marge de recul
 • Linéaire d'implantation
 • Linéaire de gabarit avec hauteur réglementée
 • Linéaire d'ancrage des façades

EQUIPEMENTS ET RESEAUX
 • Emplacement réservé
 • Liaison piétonne

PATRIMOINE NATUREL
 • Espaces boisés classés
 • Espaces boisés classés loi littoral
 • Terrains cultivés
 • Plantations à réaliser
 • Espaces protégés au titre de mesures compensatoires
 • Espaces non bâties nécessaires au maintien des continuités écologiques
 • Masses boisées
 • Parcs et Jardins
 • Ripisylves
 • Arbre remarquable isolé
 • Alignement d'arbres d'intérêt
 • Haies

PATRIMOINE BATI
 • Bastide
 • Eléments bâtis ponctuels
 • Linéaire patrimonial
 • Domaine remarquable
 • Ensemble bâti
 • Ensemble paysager
 • Jardin
 • Séquence urbaine
 • Abords de route paysagère

CHANGEMENT DE DESTINATION
 • Bâtiment pouvant changer de destination

FOND DE PLAN
 • Bâtiment
 • Parcelle
 • Limites communales

